

Justification : A la fin de ce Dossier, je dois être un acteur de paix dans mon environnement

### Document 1

Convocation de la deuxième Conférence de Berlin, principes directeurs (1884-1885)

Jusqu'au milieu des années 1880, l'Afrique centrale n'est, pour les Européens, centrale que de nom. L'attention se tourne surtout vers l'Égypte où Anglais et Français doivent intervenir, la Tunisie sous protectorat français à partir de 1881, l'Afrique orientale dominée par les Anglais... Les Européens n'en sont, en Afrique centrale qu'au stade de l'exploration par les Livingstone, Stanley, Brazza... Mais en 1882-84, les Portugais qui ont « découvert » le Congo dès 1482 et y détiennent les droits les plus anciens, réactivent la question congolaise parce qu'ils voient arriver dans cette zone des Anglais qui passent des accords avec des chefs indigènes des régions côtières. Il s'ensuit une négociation anglo-portugaise qui évolue favorablement lorsque les Anglais apprennent en 1882 la signature au bénéfice de la France du traité entre Savorgnan de Brazza et Makoko sur la rive droite du fleuve Congo. L'Angleterre choisit dès lors de favoriser le Portugal, moins dangereux que la France, et son gouvernement signe le 26 février 1884 un traité reconnaissant la souveraineté portugaise sur toute l'embouchure du Congo.

Le parlement anglais, majoritairement hostile au Portugal, refuse certes de le ratifier, mais l'onde de choc s'est déjà propagée : la France s'oppose à cet accord, la Belgique (ou du moins le Roi Léopold) intervient également,... et Bismarck voit dans cette suite d'incidents une possibilité d'entrer dans ce jeu à bandes multiples et qui plus est d'en fixer les règles (alors qu'il vient à peine d'y entrer). En avril 1884, Bismarck fait savoir à l'Ambassadeur de France que l'Allemagne souhaiterait une initiative de concertation sur la question africaine. Paris accorde son soutien à cette initiative en septembre, et Lisbonne et Londres ne tardent pas à donner leur accord sur la base d'une conférence qui doit débiter à Berlin le 15 novembre 1884 et s'achever le 26 février 1885.

J.J Alcandre,  
« La conférence de Berlin 15 novembre 1884 - 26 février 1885 », in Cairn Info, P.91.

Questions :

1-Quand eut lieu le 2è congrès de Berlin et Qui le convoqua ?

2-Quelles sont les causes du 2è congrès de Berlin ?

Doc2

3-Cite quelques puissances présentes à ce congrès.

4-Citez 3 clauses du 2è congrès et 3 conséquence du 2è congrès de Berlin.

5-Propose deux mesures pour éviter les conflits entre les pays africains.

### Document 2

Acte Général de la Conférence de Berlin, 1885

#### **Les résolutions du congrès**

Les résolutions du 2<sup>ème</sup> congrès de Berlin qui réunissait 14 nations européennes ont été consignées dans un document appelé **acte final de Berlin**. Ce sont :

##### ✓ **Les clauses juridiques**

- Le Congo exploré par le journaliste Stanley est reconnu comme étant la propriété privée du roi des Belges Léopold II, le Congo exploré par Brazza est reconnu à la France et l'enclave de Cabinda au Portugal.

- L'adoption de la loi de **l'hinterland** qui stipule que toute puissance installée sur la cote doit avancer ses frontières vers l'intérieur jusqu'à la rencontre d'une autre puissance ou d'un obstacle naturel.

- Toute occupation d'un territoire doit être notifiée aux puissances signataires de l'acte final de Berlin.

##### ✓ **Les clauses commerciales**

La reconnaissance de la liberté de navigation dans les grands fleuves africains (Congo, Niger).

##### ✓ **Les clauses humanitaires**

- La lutte contre la traite négrière ;

- La lutte contre les coutumes jugées barbares.

### Document 3

les conséquences du 2<sup>ème</sup> congrès de Berlin

##### ✓ **conséquences négatives**

- Le partage et la balkanisation du continent en micro-Etats non viables économiquement et socialement ;

-Le pillage des ressources africaines ;

- L'acculturation des africains.

##### ✓ **conséquences positives**

- L'ouverture de l'Afrique au monde ;

- La construction des infrastructures.

